

Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Séance extraordinaire 23 août 2022 À 18 h 30

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le 23 août 2022 à 18 h 30.

Sont présents:

Christian Ruel Dalia Ramy Doina Ezaru

Ghislain Laporte, président du CA

Jean-Philippe Blanchette Jean-Denis Constantin Julie-Anne Proulx Luce Tremblay-Parent Marie-France Leroux Marie-France Caron Michel Turcotte

Yan Ouellette, vice-président du CA

Yu Cai Tian

Tous membres du Conseil d'administration formant quorum

Était absente : Caroline Trudel

Participent également à la séance : Dominic Bertrand, Directeur général

Me Marie-Josée Villeneuve, Secrétaire générale

Chantal Barhoum, membre du personnel d'encadrement

Sont également présents : Éric Lauzon, DGA

Stéphanie Lapointe, directrice, SRÉ

Jacques Ledoux-président du comité de révision de décision

Ouverture de la séance

Après s'être assuré de la conformité de la convocation ainsi que du quorum, monsieur Ghislain Laporte déclare la séance ouverte.



Adoption de l'ordre du jour

CA22/23-08-005

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ...
- 3. ...
- 4. SERVICES ÉDUCATIFS
- 5. SERVICES ADMINISTRATIFS
 - 5.1 Ressources humaines
 - 5.2 Ressources financières
 - 5.3 Ressources informatiques
 - 5.4 Ressources matérielles
 - 5.5 Gestion contractuelle et approvisionnements
 - 5.6 Organisation scolaire
 - 5.7 Transport
- 6. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - 6.1 Rapport du Comité Demande de révision de décision no 316 (art. 9 à 12, LIP) -Confidentiel
- 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 8. RAPPORTS DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS
- 9. GÉNÉRALITÉ
- **10.QUESTIONS DIVERSES**
- 11.AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSITION ADOPTÉE.

Huis clos 19 h 02, les membres décrètent le huis clos. CA22/23-08-006

Les membres de la Direction générale, la Secrétaire générale et la Secrétaire générale adjointe, de même que madame Stéphanie Lapointe, Directrice du service des ressources éducatives et monsieur Jacques Ledoux, responsable du Comité, sont invités à rester pour la durée du huis clos.



Retour en séance délibérante

19 h 38, les membres du Conseil d'administration sont de retour en séance délibérante. CA22/23-08-007

6.1	Rapport du C	Comité – [Demande de révisior	de décision	no 316	(art. 9 à 12	, LIP
-----	--------------	------------	---------------------	-------------	--------	--------------	-------

CA22/23-08-008

Document déposé :

A) Rapport du Comité de révision rédigé par monsieur Jacques Ledoux.

ATTENDU la demande de révision de décision de classement de l'élève ;

ATTENDU les dispositions des articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QUE cette démarche a été jugée recevable par Me Marie-Hélène Lambert, Secrétaire générale adjointe du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ;

ATTENDU la formation du comité de révision par Me Marie-Hélène Lambert qui a procédé à l'étude du dossier ;

ATTENDU la recommandation du comité de révision ;

Il est résolu, à la majorité :

De maintenir la recommandation du comité de révision, à savoir le classement dans une classe de langage à l'école Jean-Grou pour l'année scolaire 2022 – 2023 pour toutes les raisons énoncées au rapport du comité de révision déposé au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long récité.

PROPOSITION ADOPTÉE.

ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h	39.
Secrétaire générale	Président